

- Réservé aux

Abonnés

Quand les travaux pénalisent les commerçants, à qui envoyer la facture?

Depuis 2010, la Métropole européenne de Lille propose une indemnisation amiable aux commerçants pénalisés par les travaux gênant l'accès à leur activité. La méthode a visiblement du succès, même si certains en dénoncent les limites.

Lakhdar Belaïd | 18/12/2019



Ce dispositif exclut les chaînes de restauration ou de magasins. Il pénalise parfois des professionnels subissant de plein fouet les nuisances, mais situés hors limite officielle d'un périmètre pouvant saucissonner des rues.

Bruno Suppa n'a pas sa langue dans sa poche. Le patron du fameux restaurant les Remparts, porte de Gand, sait cependant tirer son chapeau. Aujourd'hui, la rue de Gand, dans le Vieux-Lille, avec ses nouveaux pavés et ses trottoirs new-look est « magnifique ». Mais quelle souffrance (*voir ci-dessous*) ! « En 2010, la Métropole européenne de Lille a voté une délibération en faveur d'une

indemnisation amiable des conséquences de ses chantiers, rappelle l'avocat Philippe Talleux. En 2016, une autre en a détaillé les contours. Les premiers dossiers ont été traités dans la foulée. » Auparavant, un commerçant s'estimant lésé devait saisir la justice administrative. Avec, comme conséquence, le risque de devoir batailler, parfois plusieurs années.

Trois critères à remplir

La méthode semble connaître un franc succès auprès des enseignes cernées par les palissades. Elle compte cependant **ses gagnants et ses perdants**.

« *Pour bénéficier du dispositif, il y a trois critères à remplir, complète Camille Wahlen, également avocate spécialiste. Le demandeur doit se trouver dans un périmètre déterminé par une délibération. Il doit réaliser plus de 75 % de son chiffre d'affaires sur ce même secteur et ses produits ne doivent concerner que les particuliers.* » Ces précautions excluent ainsi les chaînes de restauration ou de magasins. Elles pénalisent parfois des professionnels subissant de plein fouet les nuisances, mais situés hors limite officielle d'un périmètre pouvant saucissonner des rues. **Une boutique pourra alors prétendre à un chèque et pas celle implantée juste à côté.**

Reste une question sensible. **Quelle ardoise présenter à la MEL ?** « *Afin de démonter le préjudice en prouvant ainsi une antériorité, le commerçant doit présenter les bilans des années précédentes* », souligne Camille Wahlen. La compensation est ensuite calculée par un expert judiciaire désigné par le tribunal administratif. Il arrive que les boutiques aient quelques mauvaises surprises. Du style : une indemnisation finale moins généreuse qu'espérée. « *On leur conseille souvent d'accepter tout de même, confie un expert de cette activité. Cela évite de voir ce dossier perdre des années en justice.* » **Sollicitée, la MEL n'a pas donné suite aux demandes d'entretien.**

Ari, «burger survivor» place Saint-Hubert

Les Francs Burgers se divisent en trois adresses. La première à Arras. La seconde, implantée dans le nouveau centre commercial de Noyelles-Godault a servi, il y a un mois pour son ouverture, « *près de 250 couverts* », se réjouit Ari Alezra en charge de la version lilloise et la foi chevillée au corps. En janvier dernier, ce jeune homme de 26 ans a ouvert ce nouveau rendez-vous du burger place Saint-Hubert. « *Trois semaines plus tard, le chantier y débutait* », rappelle le commerçant. Une refonte totale, esplanade incluse. **Les Francs Burgers sont longtemps cernés par les barrières et la gadoue.** Sans oublier cet indésirable voisin. L'immeuble mitoyen menace ruine. Un échafaudage en forme de mikado géant le maintient et, du coup, camoufle la façade... des Francs Burgers.



Pendant deux mois, **pour y manger, il fallait presque être champion de saut à la perche.** Le trottoir face au restaurant est resté quasi inaccessible, lui aussi en intense réfection, achevée début novembre. Pourtant, Ari résiste et maintient le cap. Ouverte trop récemment, sa petite auberge ne peut prétendre à aucune compensation, mais son boss mise sur l'avenir. « *Quand on s'est installés ici, on était au courant pour les métamorphoses* », tient à préciser le restaurateur. Maso ? Pas forcément. Aujourd'hui, le lieu relifté n'a rien à envier au nouveau charme de la place Louise-de-Bettignies. « *On parie sur l'avenir,* souligne Alezra. *On est en plein centre-ville, sous les fenêtres du Mama Shelter. Cette place a tous les atouts pour devenir un nouveau lieu de l'agitation lilloise.* » Et sa cuisine chti et fine, tout comme la déco cosy des Francs Burgers, méritent largement quelques slaloms entre les plots de béton.

L. B.

Les Remparts, restaurant jadis en état de siège

Le patron des Remparts, Bruno Suppa, est aujourd'hui aux anges de son nouvel environnement. Pendant presque deux ans, il a vécu cerné par les engins et les palissades.

Bruno Suppa a touché son chèque il y a un mois. Le chef des Remparts, restaurant réputé niché au sommet de la somptueuse Porte de Gand, peut enfin respirer. Plus une pelleteuse à l'horizon. L'établissement est dorénavant posé sur un tapis de pavés rutilants. « *Les travaux ont duré presque deux ans, se souvient le commerçant. Une fois, c'était l'accès vers la Madeleine qui était fermé. Une autre, on galérait pour atteindre la rue de Courtrai...* » Aujourd'hui, le cuisinier peut admirer une rue de Gand et une placette « *magnifiques* », même s'il aurait préféré des pavés « *plus plats* » et des trottoirs « *moins larges* ». Cela n'efface pas certains mauvais souvenirs. « *Tout était compliqué, se remémore Suppa. Je me suis disputé avec des fournisseurs qui ne voulaient plus venir.* » « *Pour nous, la braderie 2018, ça a été zéro, renchérit son épouse. Nous étions invisibles et*

personne ne pouvait se garer. »

Conséquences ? « Nous avons beaucoup de clients fidèles, sourit le couple. C'était comme pendant une guerre. Ils venaient tout de même. Nous avons eu une baisse de 15 %... » Revenus depuis ? « Pas du tout, déplore Bruno Suppa. Les gens ont perdu l'habitude de venir ». Quant à l'indemnisation... « Je suis heureux de l'existence de ce dispositif, salue le restaurateur. Mais j'ai reçu une compensation inférieure de 40 % par rapport à l'estimation... »

L. B.